

Initiatives ministérielles

● (1910)

Dans son annonce, le ministre a déclaré que les parents qui travaillent, surtout les parents seuls et ceux qui essaient de se sortir de l'assistance sociale pour retourner sur le marché du travail, auraient besoin d'un meilleur accès à des services de garde d'enfants de qualité et abordables. Cet appui est essentiel si nous voulons atteindre nos objectifs nationaux en matière d'emploi. Il a ajouté que, en s'assurant que les enfants reçoivent les services dont ils ont besoin, on favorisait aussi leur développement et on améliorait l'employabilité de la prochaine génération.

C'est toute une déclaration. Si c'est vrai et si nous croyons vraiment cela, nous devons alors veiller à ce que les services de garde d'enfants ne soient pas simplement une chose dont nous nous occuperons cette année et que nous allons négocier maintenant. Nous devons nous engager à élaborer un programme national de garderies en collaboration avec les provinces pour que les enfants de tout le pays, qu'ils vivent dans des régions rurales, dans de petites villes ou dans de grands centres urbains, aient accès à des services de qualité et abordables et que les parents aient un choix, qu'ils travaillent à temps partiel ou à temps plein. Autrement, les enfants n'auront pas les débouchés et l'aide au développement dont ils ont besoin.

Les Nations Unies affirment que le Canada a un des pires bilans en ce qui concerne la pauvreté chez les enfants, puisque, parmi les membres de l'OCDE, seuls les États-Unis se classent moins bien que nous. C'est toute une affirmation. Normalement, nous aimons à penser que nous sommes bien au-dessus des États-Unis dans la plupart des domaines. Dans ce cas-ci, il n'y a que les Américains qui fassent pire que nous.

Nous savons d'après les travaux de recherche et d'après les experts qui nous l'ont répété maintes et maintes fois, que l'alimentation joue un rôle important dans le développement de l'enfant depuis la grossesse jusqu'à l'âge de trois ans. Ce sont là trois années très importantes, fondamentales. Si l'enfant ne bénéficie pas d'une bonne alimentation, il risque d'avoir des problèmes. Sachant cela, le comprenant et acceptant cette information que personne ne conteste, nous continuons quand même de ne pas nous occuper de ce problème très grave que déplore le Canada, soit un niveau horrible de pauvreté infantile.

Nous nous occupons de problèmes comme la délinquance juvénile. Nous en parlons tout le temps. Nous renforçons la Loi sur les jeunes contrevenants, mais nous ne parlons pas de remèdes à la pauvreté infantile, qui pourraient prévenir certains de ces problèmes. Nous parlons d'un grand nombre de sujets, mais nous ne parlons pas du déficit humain que nous créons au Canada si nous ne nous occupons pas de la garde d'enfants et de la pauvreté chez les enfants.

J'aimerais qu'on prenne l'engagement d'accorder la principale priorité dans le prochain budget au problème de la pauvreté infantile. Nous devrions instituer immédiatement un programme de supplément du revenu pour les gagne-petit. Nous devrions négocier avec les provinces pour améliorer la prestation fiscale pour enfants. Nous devons nous attaquer directement au problème de la pauvreté infantile tout comme à celui des garderies. Ces deux phénomènes ne sont pas séparés. Les parents pauvres ne peuvent pas travailler s'ils ne bénéficient pas de services de

garderie. Leur vie en est d'autant plus difficile et leurs enfants d'autant plus pauvres.

Je suis fermement convaincue que si, en tant que pays, nous ne pouvons pas prendre un engagement collectif envers les enfants du Canada et en faire notre principale priorité, le meilleur des mondes que nous entrevoyons pour le XXI^e siècle et dont nous parlons tant sera pire que celui que nous connaissons aujourd'hui. Cette génération, les jeunes d'aujourd'hui, seront les adultes de ce meilleur des mondes qui créera et développera l'économie, mais ils ne seront pas capables de relever les défis auxquels ils seront confrontés.

Nous avons une responsabilité collective, tout comme nous en avons une en matière d'éducation. Nous avons décrété que tout le monde devrait recevoir une éducation scolaire au Canada. L'école est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans dans la plupart des provinces. Pourquoi en serait-il autrement pour la garde d'enfants? Pourquoi en serait-il autrement pour le développement de l'enfant ou cela serait-il moins important? C'est plus important. Un enfant mal préparé et mal nourri ne peut pas étudier.

● (1915)

J'en appelle au gouvernement et à tous les députés à la Chambre pour que l'an prochain, nous nous engagions à accorder la principale priorité dans le budget aux problèmes du travail, de la garde d'enfants et de la pauvreté infantile. Si nous le faisons, je crois fermement que notre pays restera uni et entrera dans le prochain siècle dans un bien meilleur état qu'il ne l'est actuellement.

[Français]

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Madame la Présidente, je suis très heureux de prendre la parole ce soir sur ce débat, à la fin de la session, à la veille du congé des Fêtes. J'aimerais rappeler que le débat porte sur la consultation prébudgétaire. Je me suis particulièrement intéressé à cette pratique au cours de la dernière année, parce que, l'an passé, dans le budget, on a eu la surprise de la fermeture de la ferme expérimentale de La Pocatière. On a appris cela dans une annexe du budget. Personne n'avait parlé de cette possibilité nulle part dans aucune des consultations prébudgétaires.

Je mets au défi quiconque de trouver cette suggestion où que ce soit dans les documents de consultation qui ont été faits. Je me suis dit: «L'année prochaine, je vais au moins aller voir comment ça fonctionne, cette histoire-là, au moins être témoin, pour être certain qu'on ne s'en fasse pas passer une autre semblable». Cette année, j'ai eu la chance de faire avec le sous-comité des finances, le voyage dans l'Ouest canadien. Cela m'a permis de voir que le processus de consultation n'est pas encore totalement rodé. Il n'est pas parfait, parce qu'on rencontre beaucoup de groupes de lobbyistes qui, d'un endroit à l'autre, nous répètent un peu les mêmes arguments. On a un peu une répétition de messages nationaux. Ce sont des messages intéressants mais qui, d'un endroit à l'autre, ne sont pas nécessairement des messages nouveaux.

Par contre, à l'occasion d'une journée, on a rencontré des groupes qui nous ont fait des propositions très concrètes. Il y en a une que je voudrais mettre de l'avant, c'est une fondation du Manitoba dédiée au développement local et qui nous a présenté, expliqué, justifié une modification à la loi du revenu du Canada pour s'assurer que cette fondation puisse consacrer l'argent au développement des milieux locaux, des milieux ruraux, au Mani-